

[Accueil](#) > [Formation](#) > [Formation professionnelle continue](#) > [Financements](#)

## Financements de la formation professionnelle continue

Les financements disponibles pour un projet (formation en présentiel ou à distance, VAE, Bilan de compétences, reconversion, promotion, ...) dépendent du statut du stagiaire :


[En savoir plus](#)

### Pour les demandeurs d'emploi

---

Le financement est du ressort du Conseil Régional Hauts-de-France sur les formations professionnalisantes conventionnées par le Conseil Régional Hauts-de-France (Licences professionnelles, Masters professionnels). Seuls les droits d'inscription à l'Université de Picardie Jules Verne sont à la charge du stagiaire.

[Le contrat de professionnalisation](#)

Tous les programmes sont disponibles sur dans [la rubrique offre de formation](#).

Le financement personnel est toujours possible et il bénéficie d'un abattement fiscal intéressant.

### Liens utiles

---

[Ministère du Travail](#)

## NOUS CONTACTER

Université de Picardie Jules Verne  
**Service Formation Continue Universitaire (SFCU)**  
10, rue Frédéric Petit - CS 44808  
80048 Amiens Cedex 1  
Tél : 03 22 80 81 39  
[sfcu@u-picardie.fr](mailto:sfcu@u-picardie.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30